

POULETCANADIEN

La recherche avicole canadienne reçoit l'appui du gouvernement

Le 18 février, il a été annoncé qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada investira 4 millions de dollars dans la recherche avicole canadienne dans le cadre du programme Agri innovation, qui fait partie du programme Cultivons l'avenir 2.

L'annonce a été faite au Poste de recherches avicoles Arkell, de l'Université de Guelph. Le financement servira à appuyer une grappe scientifique sur l'aviculture qui sera administrée par le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

« L'industrie avicole canadienne contribue de façon appréciable au secteur agricole et à l'économie du Canada, » a dit le ministre de l'Agriculture, l'Honorable Gerry Ritz, qui a fait l'annonce. « Les investissements dans la recherche collaborative, comme ceux-ci, favorisent la production durable et la rentabilité de l'industrie avicole canadienne tout en améliorant la santé animale. »

Une « grappe » regroupe des équipes de chercheurs multidisciplinaires chargées de résoudre des problèmes complexes et de créer une synergie dans les efforts de recherche. C'est une façon de profiter au maximum des ressources disponibles et de fournir de solides arguments en faveur de l'investissement dans la recherche avicole au Canada. Le regroupement de ressources intellectuelles et financières pour résoudre des questions d'intérêt commun est une excellente manière d'optimiser l'incidence de nos investissements collectifs dans la recherche.



suite page 2

dans ce numéro

Deux anciens présidents des PPC sont décédés au début de 2014

4 Nouvelles de la Colline

Manque de participants au sondage des agriculteurs

7 Échéance pour les approches sur l'utilisation des antibiotiques de la catégorie I





SUITE DE LA PAGE 1

« Nos organisations membres se sont engagées fermement à l'endroit de la recherche avicole au Canada, à la fois en termes de financement et de ressources, et valorisent leur partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada dans cette initiative des plus importantes, » a déclaré Roelof Meijer, président du CRAC et éleveur de dindons de l'Alberta.

La Grappe scientifique sur l'aviculture offre la capacité de résoudre plusieurs enjeux courants qui guettent l'industrie. L'unique collaboration entre les scientifiques, les partenaires de l'industrie et les ministères à l'échelle du pays contribue à la synergie des efforts à ce chapitre. La portée de la grappe cerne la recherche de base et à plus court terme, des études appliquées qui produiront des réponses immédiates et de l'information future pour les industries avicoles et de l'alimentation, ainsi que les facteurs qui ont une incidence sur le bien-être des consommateurs.

« La grappe permet aussi à l'industrie et aux chercheurs de procéder à des examens à plus long terme que d'habitude au moment de planifier et de mener des recherches sur les questions importantes pour l'industrie avicole, les consommateurs et la société en général, » de poursuivre Meijer. « Je remercie très sincèrement le ministre Ritz pour l'appui du gouvernement fédéral à l'endroit de la recherche avicole, une mesure qui contribue sans conteste au dynamisme et à la durabilité de l'industrie. »

La demande est axée sur quatre thèmes qui englobent chacun plusieurs priorités de l'industrie:

- 1. Maladies infectieuses de la volaille, en ce qui a trait à leurs effets sur la santé de la volaille et/ou aux risques de zoonose.
- 2. Solution de rechange aux médicaments vétérinaires et stratégies de gestion qui renforcent la fonction immunitaire des volailles et atténuent l'impact des agents pathogènes infectieux tout en supprimant la nécessité d'utiliser des antimicrobiens traditionnels.
- 3. Protection et bien-être de la volaille à chaque étape de la chaîne de production, tels qu'influencés par la fonction immunitaire précoce, l'harmonie des oiseaux dans différents systèmes de production agricole de rechange, les possibilités d'alimentation limitées pour les animaux reproducteurs, la densité de l'exploitation d'oiseaux et les effets des températures extrêmes pendant le transport d'oiseaux vivants.
- 4. Gérance de l'environnement subissant des émissions de fines particules, d'ammoniac et de gaz à effet de serre ainsi que leur impact sur la volaille, les travailleurs avicoles et l'empreinte écologique de l'industrie.

Les Producteurs de poulet du Canada, ainsi que les quatre autres organismes avicoles nationaux, ont mis sur pied le CRAC en 2001 pour encourager l'innovation, la science et l'éducation au sein de la recherche avicole. Le Conseil a été mis sur pied avec le mandat de créer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et développement pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'industrie.

Depuis 2001, le CRAC a attribué plus de 2,9 millions de dollars pour encourager la recherche avicole et ces fonds ont été augmentés à plus de 14 millions de dollars.

L'industrie avicole canadienne contribue de façon appréciable au secteur agricole et à l'économie du Canada

> – l'Honorable Gerry Ritz le ministre de l'Agriculture

Deux anciens présidents des PPC sont décédés au début de 2014



Eric Meek, président des PPC, 1979

Eric Meek, de Canning (Nouvelle-Écosse), le premier président des Producteurs de poulet du Canada – connu à l'époque sous le nom d'Office canadien de commercialisation du poulet – est décédé le 5 janvier 2014 à l'hôpital Valley Regional à Kentville.

Agriculteur toute sa vie, Eric est né en 1933 et a grandi dans une ferme familiale à Canning (Nouvelle Écosse). Après l'obtention de son diplôme du Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse en 1954, il est retourné chez lui pour travailler à la ferme à temps plein avec son père. Ensemble, ils ont établi un partenariat sous le nom de L. B. Meek and Son et au cours des années, ils ont possédé des pondeuses, ont produit des poulets à griller, des pommes de terre, des pois, des fèves, du fourrage et des grains, ont exploité un parc d'engraissement de bovins ainsi que des champs de légumes et de fraises en auto cueillette.

En 1966, Eric devient membre fondateur du Nova Scotia Chicken Marketing Board. C'était un défenseur farouche des producteurs de poulet de la province qui a œuvré avec diligence au Chicken Marketing Board pendant 24 ans, dont 11 ans à titre de président.

Défenseur de longue date de la commercialisation de produits agricoles par les producteurs, Eric a assuré la présidence du Canadian Broiler Council au moment où des efforts étaient déployés pour créer un système national de gestion de la production et de la commercialisation du poulet au Canada. En 1977, il a passé la majeure partie de son temps à se déplacer partout au Canada pour promouvoir la formation d'un organisme national du poulet. L'organisme a été créé en 1978 et il a été élu à titre de premier président.

En 2004, Eric a été reconnu comme l'une des 50 personnes les plus influentes dans l'industrie canadienne du poulet par le Canadian Poultry Magazine et en 2005, il a été intronisé au Temple de la renommée agricole des provinces atlantiques.

Arthur Edmund « Bert » Hall, président des PPC, 1981-1982

Arthur, ou Bert, comme tout le monde l'appelait, est décédé le 1er février 2014 au foyer de soins personnel Pembina Manitou. Il a été le troisième président des PPC en 1981-1982.

Bert est né en 1920 et a commencé l'exploitation agricole avec un couvoir à dindons qu'il a lancé avec son frère avant la Deuxième Guerre mondiale. En 1956, la famille a déménagé à Manitou et Bert a occupé le poste d'actionnaire, d'administrateur et de directeur général de Manitou Broiler Farms jusqu'à sa retraite en 1985. Il est ensuite devenu maire de Manitou de 1986 à 1992.



Pendant son mandat à Manitou Farms, il a occupé divers postes de direction pour une variété d'organismes agricoles et a beaucoup contribué à la politique agricole au niveau provincial et fédéral. Voici la liste des organismes auprès desquels il a œuvré : les Producteurs de poulet du Canada (président pendant deux ans), le

Manitoba Chicken Broiler Producers Marketing Board (président pendant 15 ans), le Manitoba Farm Bureau (président pendant deux mandats) et la Fédération canadienne de l'agriculture (administrateur). Il est considéré comme l'un des membres fondateurs des KAP (Keystone Agricultural Producers) et en 1988, il a été nommé membre du Conseil manitobain de commercialisation des produits naturels.

Il a également été intronisé au temple de la renommée agricole de sa province, une reconnaissance qu'il a reçue en 1999, en plus d'autres distinctions en raison de ses contributions professionnelles et personnelles à l'agriculture et la vie rurale au Manitoba.

Eric et Bert nous manqueront.

Nouvelles de la Colline

Assemblée générale annuelle de la FCA

Le thème de l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) cette année était « Assurer la compétitivité de la ferme familiale d'aujourd'hui ». L'assemblée s'est déroulée à Ottawa les 25 et 26 février et a permis d'accueillir des délégués de partout au Canada pour discuter et débattre de politiques, et formuler des recommandations sur un éventail de questions, notamment le commerce, la recherche et l'imposition.

Le ministre de l'Agriculture, l'Honorable Gerry Ritz, a participé à la réception du président pendant laquelle il s'est adressé aux participants et a répondu à de nombreuses questions des producteurs sur un éventail de questions, du transport du grain à l'Accord économique et commercial global (AECG) – où il a réaffirmé son appui à la gestion de l'offre – ainsi que d'autres sujets. Le ministre était attentif et a passé du temps avec les délégués en tête-à-tête et a eu quelques discussions franches avec les producteurs.

Malcolm Allen, porte-parole du NPD en matière d'agriculture, s'est adressé aux délégués et a souligné la nécessité de la stratégie alimentaire nationale de la FCA, dirigée par l'industrie, ainsi que l'intérêt envers celle-ci. La FCA a également rencontré le chef de l'opposition officielle, l'Honorable Thomas Mulcair, pour discuter du transport du grain dans l'Ouest.

Justin Trudeau, chef du parti libéral, s'est également adressé aux membres et a abordé de multiples questions, notamment la sécurité alimentaire nationale, le commerce international, l'appui à la gestion de l'offre, la recherche et le transport du grain.

Convention du Parti libéral

Plus de 3 000 personnes ont participé à la convention du Parti libéral de 2014 qui s'est déroulée à Montréal du 20 au 23 février; d'anciens et de nouveaux membres, laissant derrière eux l'ancienne rupture du parti entre Paul Martin et Jean Chrétien. Les délégués ont parlé ouvertement des perspectives du parti pour 2015.

Les discussions ont porté sur les sujets suivants : l'identité libérale et les politiques clés telles que mourir dans la dignité, les soins de santé, les pensions, la réforme du Sénat, l'Ukraine et les effets des médias sociaux sur les campagnes électorales. Trente-deux résolutions ont fait l'objet de discussion en séance plénière dimanche. Elles ont toutes été adoptées et seront prises en compte par le chef et son équipe d'élections dans le cadre de la politique du parti et de la plateforme électorale.

Dans son discours principal, Justin Trudeau s'est concentré sur la classe moyenne, la croissance soutenue menant à des budgets équilibrés grâce à des investissements en éducation et dans les infrastructures, l'exploitation responsable des ressources (politique environnementale plus stricte), une économie durable et diversifiée et des marchés ouverts au commerce et à l'innovation. En sortant de la convention, Justin Trudeau ne s'est pas engagé à appuyer la gestion de l'offre, mais s'est repris la semaine suivante au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Anna Gainey a été élue nouvelle présidente du parti, en remplacement de Mike Crawley. Anna Gainey travaillera en étroite collaboration avec M. Trudeau et continuera de prendre appui sur le fondement de Crawley. Anna Gainey et Justin Trudeau travailleront ensemble pour livrer directement le message du chef à la base dans l'ensemble du pays.

À la Chambre – le budget fédéral de 2014

Le 11 février, le ministre des Finances, l'Honorable Jim Flaherty, a présenté son budget à la Chambre des Communes. Certains considèrent que le budget fédéral de 2014 est un document plus secondaire, en ce qui a trait à la gestion de l'offre et à l'agriculture dans son ensemble. Les annonces concernant les investissements dans la salubrité des aliments, les réseaux à large bande dans les collectivités rurales et un comité directeur du secteur privé pour diriger une campagne de sensibilisation sur la promotion de l'image de marque « fabriqué au Canada » étaient les plus pertinentes pour notre industrie.

Investissement de 390 millions de dollars dans la salubrité des aliments

- Oune somme de 153,6 millions de dollars sur cinq ans pour l'embauche de 200 inspecteurs supplémentaires et l'amélioration des programmes qui ciblent les aliments présentant des risques élevés. Le financement est consacré à l'élaboration de programmes pour minimiser les risques relatifs à la salubrité des aliments et le renforcement de la capacité d'empêcher les importations au Canada de denrées alimentaires insalubres.
- Une somme de 30,7 millions de dollars sur cinq ans pour l'élaboration d'un « réseau d'innovation sur la salubrité des aliments » afin de mieux harmoniser les compétences fédérales et provinciales, ainsi que les laboratoires. « Le réseau permettra la compilation, l'analyse et l'échange en temps réel de données relatives à la salubrité des aliments, rendant ainsi possible une détection et une réponse plus rapides en cas de risques pour la salubrité des aliments. »
- Une somme de 200 millions de dollars sur cinq ans est consacrée à la poursuite des programmes courants relatifs à l'ESB visant à protéger la santé humaine et animale.

Investissement de 305 millions de dollars dans le projet de services à large bande pour le développement rural et du Nord Canada

• Fournir une somme de 305 millions de dollars sur cinq ans pour étendre et améliorer l'accès aux réseaux haute vitesse à large bande atteignant une vitesse cible de cinq mégabits par seconde, dont pourraient bénéficier jusqu'à 280 000 ménages canadiens de plus.

Promotion de l'image de marque « fabriqué au Canada »

 Un comité directeur du secteur privé sera mis sur pied pour diriger l'élaboration d'une campagne de sensibilisation de produits « fabriqués au Canada » auprès des consommateurs.



Restaurants Canada — Un nouveau nom pour l'Association des restaurateurs et des services alimentaires du Canada

À la fin de février, l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires (ACRSA) a annoncé qu'elle changeait de nom. Le nouveau nom sera Restaurants Canada : La voix des services alimentaires.

« Notre nouveau nom et notre nouveau logo sont en préparation depuis plus d'un an », selon Garth Whyte, président-directeur général. « Guidés par un groupe de travail spécial composé d'administrateurs et de membres du personnel de l'ACRSA, nous avons demandé à nos membres et à nos employés ce qui rendait notre association solide. Les trois thèmes mis en évidence étaient le leadership, la voix et le savoir. »

Le nouveau nom comprend le lancement d'un nouveau site Web en avril à l'adresse restaurantscanada.org.

Selon Restaurants Canada, le site contiendra un riche éventail de renseignements, ainsi que des conseils et des outils destinés uniquement aux membres de Restaurants Canada. L'année 2014 marque également le 70° anniversaire de l'organisme et la nouvelle image est une occasion pour « revenir sur nos réalisations et de se réorienter à l'avenir », selon Whyte.

Depuis sa fondation en 1944, Restaurants Canada compte maintenant 30 000 membres dans l'ensemble du pays et ceux ci représentent chaque secteur de l'industrie dynamique et innovatrice des services alimentaires du Canada, notamment des restaurants, des bars, des cafétérias, des cafés et des traiteurs contractuels et sociaux. Un représentant de Restaurants Canada siège au Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada.



The voice of foodservice | La voix des services alimentaires

... la nouvelle image est une occasion pour « revenir sur nos réalisations et de se réorienter à l'avenir »

Garth Whyte,
 président-directeur
 général

TOUTES LES PARTICIPATIONS SERONT ADMISSIBLES POUR GAGNER:

L'un des dix dons de 250 \$ à une banque alimentaire/soupe populaire de leur choix (reçu à des fins fiscales) ET une carte-cadeau ou un certificat de 250 \$ pour le magasin de votre choix. Le grand prix sera un don de 1 000 \$ (reçu à des fins fiscales) ET une cartecadeau ou un certificat de 1 000 \$ d'un magasin choisi par le gagnant.



Manque de participants au sondage des agriculteurs

À la fin de 2013, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont lancé un nouveau sondage des agriculteurs (le dernier remonte à 2007) portant sur un vaste éventail de sujets comme la taille des fermes, la diversité des fermes, l'emploi, la salubrité des aliments, les soins aux animaux et un intérêt envers le commerce international.

Les offices provinciaux et les représentants des producteurs ont été consultés et leur rétroaction a été intégrée en cours de route.

Ce sondage représente une occasion unique pour les PPC de mieux comprendre les producteurs afin de formuler des considérations stratégiques sur la croissance et le développement de l'office, ainsi que sur ses relations avec le public et le gouvernement, qui sont très importantes – particulièrement à la lumière des négociations commerciales continues à propos de la gestion de l'offre.

Les PPC continuent de travailler sur la nouvelle stratégie évolutive de relations publiques concernant les questions de gestion de l'offre et utiliseront cette information pour promouvoir les producteurs et raconter aux médias et au grand public une histoire positive sur notre industrie.

Les PPC utilisent également ces renseignements pour examiner leur niveau actuel de services et établir des données de référence sur la qualité et la quantité d'information.

Nous voulons raconter nos succès, mais nous avons besoin de votre aide pour les rédiger !

Le sondage sera réalisé principalement en ligne (1 100 participants), mais nous cherchons 300 producteurs supplémentaires pour y répondre plutôt au téléphone. Dans l'ensemble, nous cherchons 1 400 participants. Nous estimons qu'il faut compter environ 30 à 45 minutes pour répondre au sondage.

L'URL du sondage est la suivante legerweb.com/chicken-poulet.

Léger effectue À L'HEURE ACTUELLE un sondage téléphonique. Vous pourriez donc recevoir un appel au cours des prochaines semaines pour vous demander de participer!

Il faut remplir le sondage en une seule fois. Assurez-vous d'avoir le temps de répondre à l'ensemble des questions du sondage, car vous ne pourrez pas sauvegarder vos réponses ou continuer plus tard. Le sondage est donc anonyme – à moins d'indiquer votre intérêt à l'égard du tirage et de vous identifier à la fin du sondage.

Les producteurs qui répondent au sondage en ligne ou au téléphone seront inscrits au tirage.

Merci de participer au sondage des agriculteurs de 2013 2014 et de fournir aux PPC les données et les outils nécessaires pour promouvoir ses producteurs et l'industrie auprès des médias, des fonctionnaires et du grand public!

Échéance pour les approches sur l'utilisation des antibiotiques de la catégorie l

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), en collaboration avec les couvoirs et les transformateurs, mettent en œuvre une nouvelle politique concernant l'utilisation préventive des antibiotiques de la catégorie I dans la production de poulet.

À compter du 15 mai 2014, l'utilisation préventive des antibiotiques de la catégorie I ne sera plus autorisée dans les couvoirs ou à la ferme pour la viande de volaille élevée à des fins commerciales.

Santé Canada a classé les antibiotiques (catégorie I à IV) en fonction de leur importance en médecine humaine. Les antibiotiques de la catégorie I sont considérés comme ceux qui revêtent une importance capitale pour l'homme, y compris les troisième et quatrième générations des céphalosporines (par exemple Excenel®) et les fluoroquinolones (par exemple Baytril®).

L'application de cette politique se fera dans le cadre du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC et par le biais des programmes de surveillance de l'industrie et du gouvernement. Une exigence obligatoire a déjà été incluse dans la version révisée du PASAF.



Cette politique n'a pas d'incidence sur l'utilisation thérapeutique des antibiotiques pour le traitement des maladies lorsqu'ils sont prescrits par un vétérinaire. L'utilisation thérapeutique restera une solution servant à maintenir la santé et le bien-être des oiseaux, tel que décidé par un vétérinaire.

Du fait de cette politique, des modifications ont été apportées aux formulaires de la Feuille d'information sur le troupeau (Fiche d'information sur le troupeau). Une question sera ajoutée à la fiche pour savoir précisément si les antibiotiques de la catégorie I ont été utilisés à la ferme de manière préventive. Dans le même sens, une déclaration indiquant que les antibiotiques de la catégorie I n'ont pas été utilisés de manière préventive dans les couvoirs sera également ajouté aux bons de livraison des couvoirs. Les producteurs doivent s'attendre à avoir ces nouvelles fiches d'information d'ici juin 2014.

L'élimination de l'utilisation préventive des céphalosporines au niveau des couvoirs peut entraîner des taux de mortalité de la première semaine plus élevés. Toutefois, une part importante de l'industrie a soit jamais utilisé les antibiotiques de la catégorie I soit réussi à abandonner progressivement les antibiotiques de la catégorie I en utilisant des pratiques et techniques de gestion de substitution, qui donne de la crédibilité à l'approche de la politique actuelle. Dans d'autres secteurs de l'industrie du poulet, les antibiotiques de la catégorie I sont rarement utilisés.

Pour assurer le succès de cette initiative, il est essentiel que tous les partenaires de l'industrie de la volaille participent activement à la mise en œuvre. Pour réussir, il faut que le niveau le plus élevé de pratiques de gestion soit mis en place aux fins d'assurer la santé du troupeau tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les PPC ont travaillé avec les intervenants de l'industrie afin de garantir une approche coordonnée. Les principaux points d'intérêt pour chaque secteur sont les suivants :

- Producteurs éléveurs : œufs à couver de qualité et pratiques de la gestion agricole
- Couvoirs : assainissement (protocoles de nettoyage et de désinfection) et pratiques de la gestion des couvoirs
- Producteurs de poulet : gestion de la poussinière et prévisions relatives à la mortalité de la première semaine; communication avec un vétérinaire lorsqu'on soupçonne une maladie chez les poussins d'un jour nouvellement placés.

Stratégie de l'industrie sur l'UAM

Cette stratégie de réduction de l'UAM est une composante de la plus grande stratégie des PPC quant à l'utilisation des antimicrobiens (UAM).

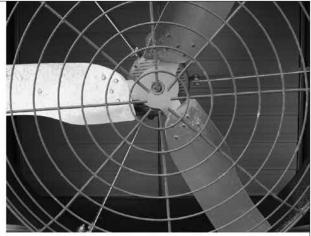
L'objectif de la stratégie des PPC sur l'UAM est de contrôler, surveiller et réduire l'UAM dans l'industrie du poulet afin de préserver les options de traitement efficaces. Ceci a pour but de faire en sorte que les initiatives prises dans le cadre de cette stratégie rassurent suffisament les consommateurs et les gouvernements sur le fait que l'industrie du poulet utilise les antimicrobiens de façon responsable.

Les composantes de la stratégie des PPC sont les suivantes :

- Définition de l'utilisation des antimicrobiens et l'analyse des tendances en matière de résistance aux antimicrobiens (RAM)
- Révision des meilleures pratiques de gestion
- Maintien de contrôles efficaces de l'UAM au Canada
- Sensibilisation des intervenants aux questions de l'UAM et de la RAM
- Recherche et disponibilité des produits de substitution

Pour obtenir davantage d'informations sur la Stratégie, consultez le site web des PPC à : poulet.ca/antibiotiques.







Principes de l'utilisation responsable des antimicrobiens

De nouveaux principes ont été inclus dans la version révisée du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) qui a été publiée à l'automne 2013.

La nouvelle version du PASAF contient une brochure qui décrit clairement les principes de l'utilisation responsable des antimicrobiens, et tous les nouveaux principes ont été ajoutés comme des exigences au chapitre 6 du Manuel. Ces principes représentent la poursuite de l'engagement de l'industrie quant à l'utilisation responsable des antimicrobiens.

L'élaboration de ces principes est l'une des composantes de la Stratégie plus large des PPC sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM).

Les nouveaux principes décrivent les exigences relatives à l'achat, la conservation, l'utilisation et l'enregistrement des antimicrobiens. Ces principes se fondent sur des exigences de longue date du PASAF ainsi que l'ajout de nouveaux éléments.

Les éléments des principes sont les suivants :

- Utilisation exclusive de produits homologués par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada
- Consultation d'un vétérinaire sur la base de signes cliniques de la maladie
- Prise en compte du système de catégorisation pour les antimicrobiens lors du choix des antimicrobiens à utiliser
- Non autorisation de l'utilisation préventive des antimicrobiens de la catégorie I
- Non autorisation de l'utilisation des principes pharmaceutiques actifs ou des produits obtenus dans le cadre du programme d'importation pour usage personnel (c.-à-d. les produits importés d'un autre pays)
- Mise en oeuvre des programmes concernant la biosécurité et la santé aviaire afin de minimiser l'incidence des maladies et le besoin éventuel des antimicrobiens

Les producteurs sont déjà eu l'opportunité de se familiariser avec bon nombre de ces exigences, car elles font partie intégrante du PASAF des PPC depuis de nombreuses années. Le PASAF des PPC est obligatoire dans toutes les 10 provinces et a obtenu la pleine reconnaissance des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.



Pour une mise à jour sur les négociations à L'OMC, veuillez visiter le site web des PPC au : producteurs de poulet. ca/commerceinternational/geneve-en-bref

facebook.com/chickenfarmers

twitter.com/chickenfarmers

ENVOYEZ-NOUS VOTRE AVIS!

www.poulet.ca

Réviseur: Marty Brett - mbrett@poulet.ca

Graphiste: Stephanie St.Pierre - sstpierre@poulet.ca